



Ouagadougou le, 13 JUIN 2025

Communiqué n°2025-132 /MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test d'entrée en 1^{ère} année à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers
(IBAM), session 2025

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnel, G2 et G3 des sessions de 2024 (n'ayant pas déjà fait la première année à l'IBAM) et 2025, qu'il est ouvert sur la plateforme Campus Faso <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> pour la rentrée universitaire 2025-2026 un test de recrutement d'étudiants en première année de la Licence dans les filières de formation suivantes :

1. Comptabilité Contrôle Audit (CCA) : BAC séries G2, G3, C et D (60 places) ;
2. Assurance Banque Finance (ABF) : BAC séries C, D et G2 (35 places) ;
3. Assistant de Direction (option bilingue (ADB), option comptable (ADC)) : BAC série A, G1 ou BAC professionnel bureautique (25 places) ;
4. Informatique (MIAGE, RI-MT) : BAC séries D, C ou E (25 places) ;
5. Marketing et innovation digitale (MID) : BAC séries A, C, D, G2, TVC (20 places).

Le régime de la formation, qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

I. Composition de dossier

1. Pour les bacheliers nationaux :

Veillez renseigner correctement les informations complémentaires demandées sur la plateforme lors de la création de votre compte.

2. Pour les bacheliers non nationaux :

Les documents à fournir sont à déposer sur la plateforme Campus Faso.

II. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campus Faso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

III. Soumission des candidatures

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campus Faso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) **du 15 juillet au 03 septembre 2025 à 23H59mn GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers, qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA, sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

IV. Dispositions particulières, calendrier des épreuves et informations complémentaires

1. Le test se déroulera le **mardi 09 septembre 2025 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF, ADB, ADC et CCA et au sein de l'IBAM pour Informatique et MID ;**
2. La répartition des candidats sera affichée le **lundi 08 septembre 2025 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM ;**
3. Le début des cours est prévu pour le **mercredi 01^{er} octobre 2025**

V. Frais d'inscription et de formation

- Pour les admis au test d'entrée 1^{ère} année

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an

- Pour les admis sur titre

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de formation	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an

NB : Les candidats sont informés que l'admission au test n'implique pas l'attribution automatique d'une bourse de l'enseignement supérieur ;

Pour toute information complémentaire, s'adresser à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers (IBAM), Tél. : (226) 25-30-70-64/65.

Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM
- DSI/ Point focal Campus Faso
- Large diffusion

P. Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques